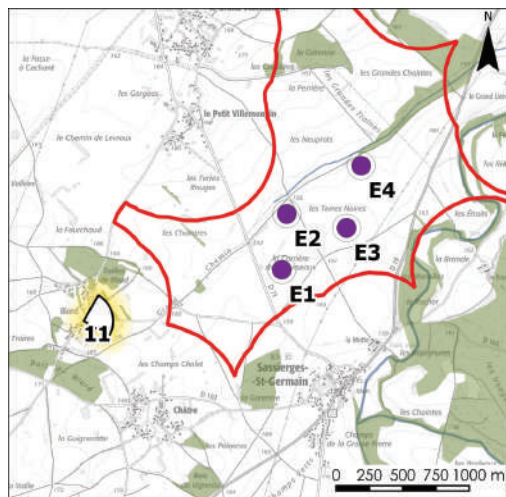


## PM 11 - DEPUIS LE HAMEAU DE BLORD



### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 21/03/2019 à 15h15

Distance à l'éolienne la plus proche : 1.5 km (E1)

Conditions météorologiques : Ciel bleu



LIEUX DE VIE  
ET D'HABITAT  
HAMEAU

### RAISONS DU POINT DE VUE ET COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce point de vue est positionné au sein du hameau de Blord dont la sensibilité potentielle est qualifiée de modérée au sein de l'état initial.

Le projet éolien apparaît partiellement car sa présence est filtrée par les structures arborées et le contexte bâti du hameau. Ainsi, seules les nacelles de E1 et E2 sont visibles. Le mouvement des pâles de E4 est également perceptible ; l'éolienne E3 est plutôt camouflée derrière la silhouette d'un arbre. Un effet de superposition est visible entre E2 et E4. La hauteur apparente des éoliennes ne dépasse pas les arbres les plus développés, ni les poteaux électriques présents au premier plan. Toutefois une covisibilité directe est présente avec le hameau de Blord ; le projet reste prégnant au cœur de ce lieu habité et apporte une nouvelle dimension à ce paysage.

ÉTAT INITIAL - 60°



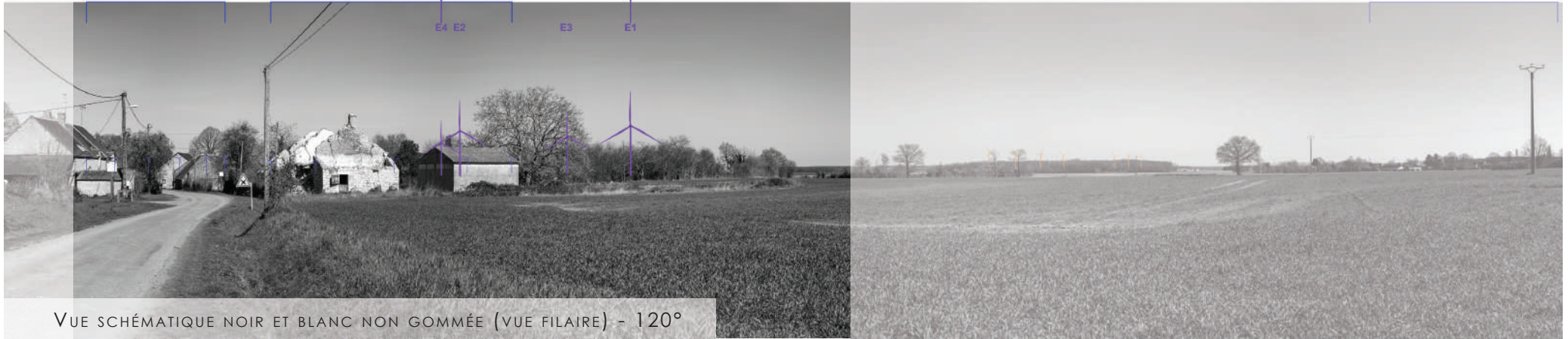


Parc de Vouillon

(Parc de la Champagne Berrichonne)

Projet

Centrale de Chassepain

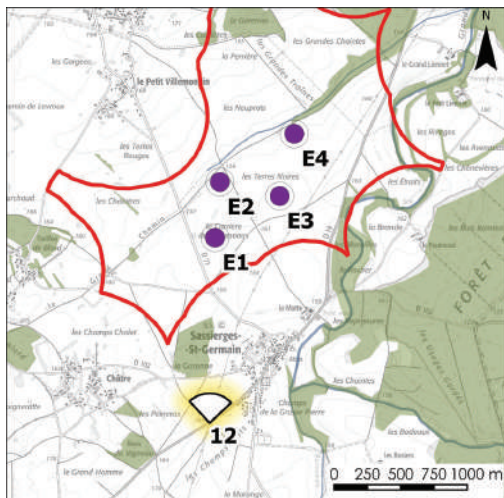


PHOTOMONTAGE - 60°





## PM 12 - DEPUIS LA RD 19, À L'ÉTRÉE DE SASSIERGES-SAINT-GERMAIN, PERCEPTION DE LA SILHOUETTE DE L'ÉGLISE



### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 21/03/2019 à 14h50

Distance à l'éolienne la plus proche : 1.4 km (E1)

Conditions météorologiques : Ciel bleu



### RAISONS DU POINT DE VUE ET COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce point de vue est positionné à l'entrée du bourg de Sassierges-Saint-Germain dont la sensibilité potentielle est qualifiée de forte au sein de l'état initial. Il permet également d'évaluer les effets cumulatifs avec les parcs éoliens existants.

Le parc éolien apparaît de manière franche au-dessus de la lisière habitée de la commune. La lecture du parc est brouillée car les éoliennes E1/E2 et E3/E4 se superposent visuellement. Deux groupes d'éoliennes sont ainsi visibles et n'offrent pas une implantation harmonieuse. Un contraste d'échelle est relevé car la hauteur des éoliennes dépasse les éléments composant le paysage : hauteur des habitations, des pylônes haute tension, des structures arborées,... Une concurrence visuelle indirecte est relevée entre la silhouette de l'église de Sassierges-Saint-Germain et le projet.

ÉTAT INITIAL - 60°

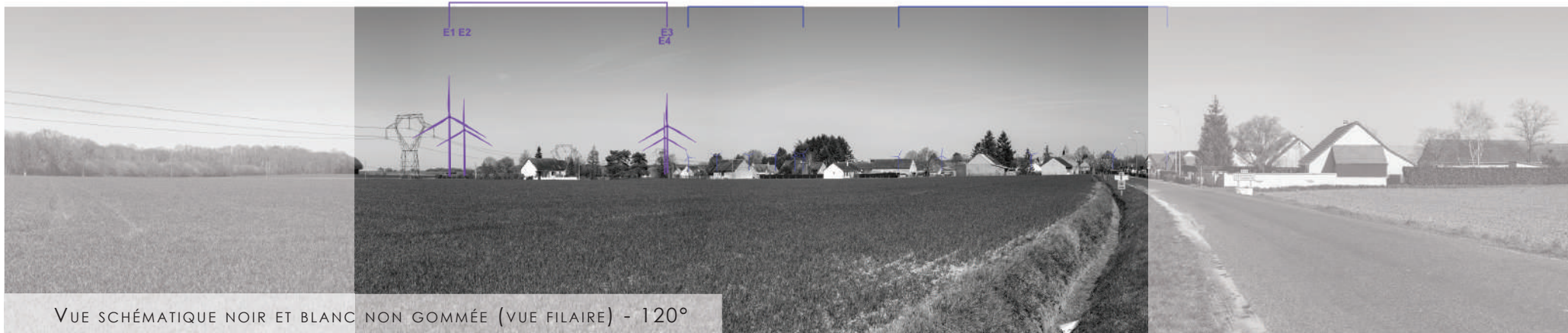




Projet

Parc de Vouillon

Parc de la Champagne Berrichonne

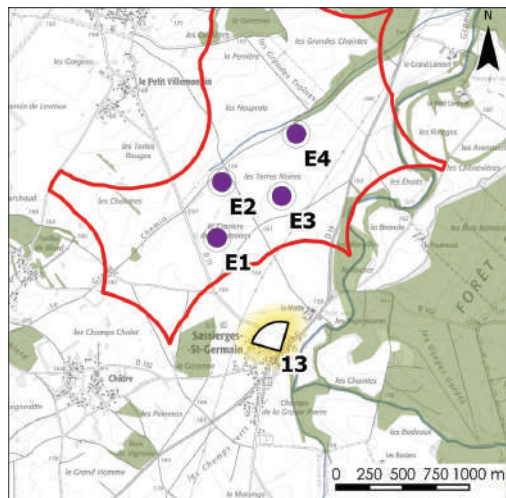


PHOTOMONTAGE - 60°





## PM 13 - DEPUIS LE CŒUR DE VILLE DE SASSIERGES-SAINT-GERMAIN, SUR LE PARVIS DE L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN



### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 21/03/2018 à 15h05

Distance à l'éolienne la plus proche : 1 km (E1)

Conditions météorologiques : Ciel bleu



### RAISONS DU POINT DE VUE ET COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce point de vue est situé sur le parvis de l'église de Sassierges-Saint-Germain, monument historique dont la sensibilité paysagère potentielle est qualifiée de forte au sein de l'état initial.

Ce photomontage témoigne qu'une perception sur le projet éolien est possible depuis le parvis de l'église, au cœur de la commune de Sassierges-Saint-Germain. Le projet apparaît sur une vue proche et de façon prégnante à la faveur d'une ouverture visuelle dans le front bâti. Deux éoliennes sont partiellement visibles : E1 et E3 ; les deux autres (E2 et E4) sont occultées par la maison qui crée un masque visuel. La hauteur apparente des éoliennes ne dépasse pas les éléments composant ce paysage urbain ; toutefois, la présence des machines apporte une nouvelle dimension à cet environnement.





Projet

(Parc de Vouillon)

Parc de la Champagne Berrichonne

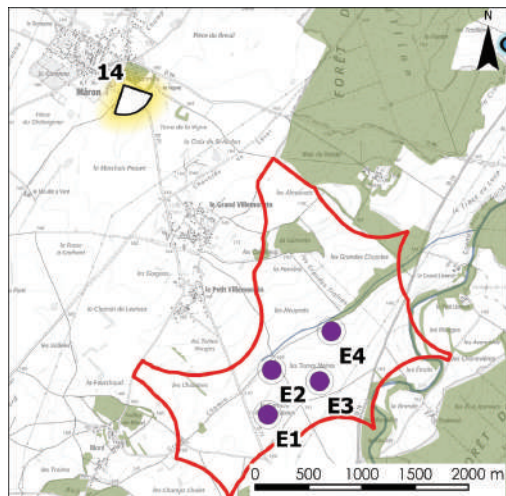


PHOTOMONTAGE - 60°





## PM 14 - DEPUIS LA SORTIE DE BOURG DE MÂRON



### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 21/03/2019 à 17h25

Distance à l'éolienne la plus proche : 2.9 km (E2)

Conditions météorologiques : Ciel bleu



### RAISONS DU POINT DE VUE ET COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce point de vue est situé à la sortie de bourg de Mâron au niveau du cimetière. Cette commune est qualifiée comme ayant une sensibilité paysagère potentielle forte.

Le projet est visible à l'horizon et offre une implantation harmonieuse puisque les éoliennes sont visibles une à une et forment un alignement globalement régulier. Les machines E3 et E4 apparaissent clairement, tandis que E2 et E1 sont partiellement occultées par les plantations bordant la maison d'habitation. La hauteur apparente des éoliennes ne dépasse pas les éléments composant le paysage ; les rapports d'échelle restent donc inchangés.

ÉTAT INITIAL - 60°





Parc de Vouillon

Parc de la Champagne Berrichonne



VUE SCHEMATIQUE NOIR ET BLANC NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°

Projet

Centrale de Chassepain

E4 E3 E2 E1

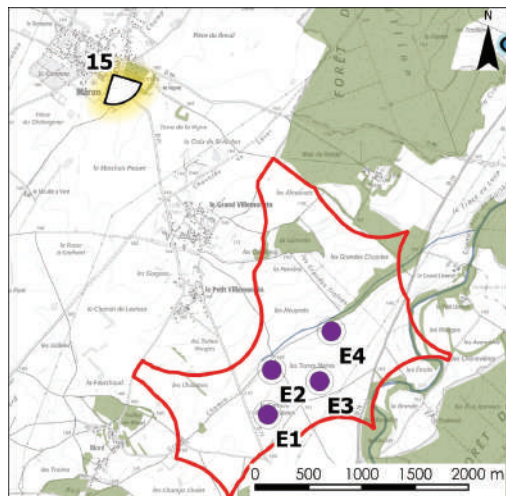


PHOTOMONTAGE - 60°





## PM 15 - DEPUIS LA PLACE DE L'ÉGLISE DE MÂRON



### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 21/03/2019 à 16h47

Distance à l'éolienne la plus proche : 3.1 km (E1)

Conditions météorologiques : Ciel bleu



### RAISONS DU POINT DE VUE ET COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce point de vue est situé sur le parvis de l'église de Mâron. Cette commune est qualifiée comme ayant une sensibilité paysagère potentielle forte.

Le photomontage témoigne que le projet éolien n'est visible que très partiellement car la présence d'une haie (même en période défeuillée) occulte en grande partie la vue sur les machines. Seule l'éolienne E4 est clairement perceptible à l'horizon. Toutefois, sa hauteur apparente ne dépasse pas les éléments composant le paysage ce qui tend à fondre sa présence dans le contexte globale du paysage de la commune.

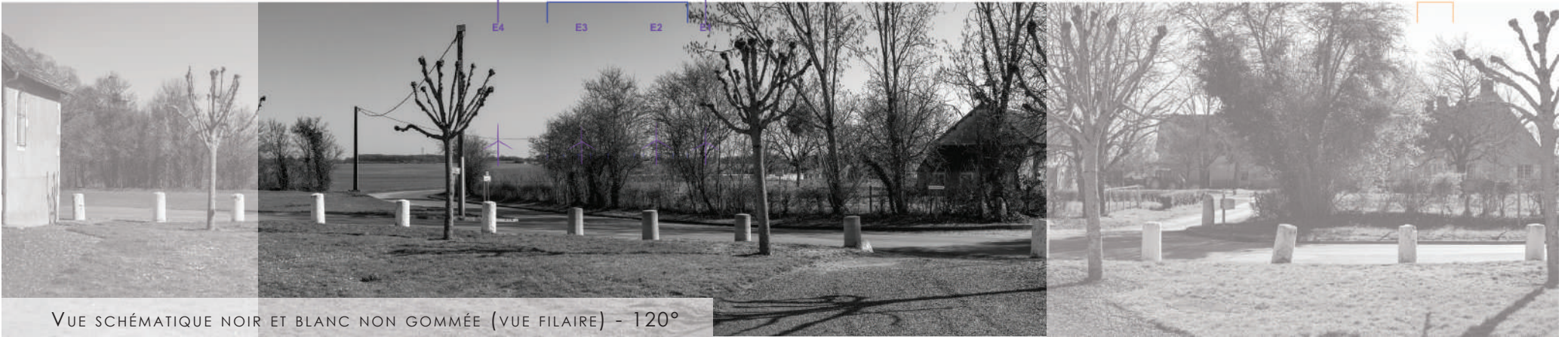
ÉTAT INITIAL - 60°





Projet  
Centrale de Chassepain

(Parc du Jasmin)



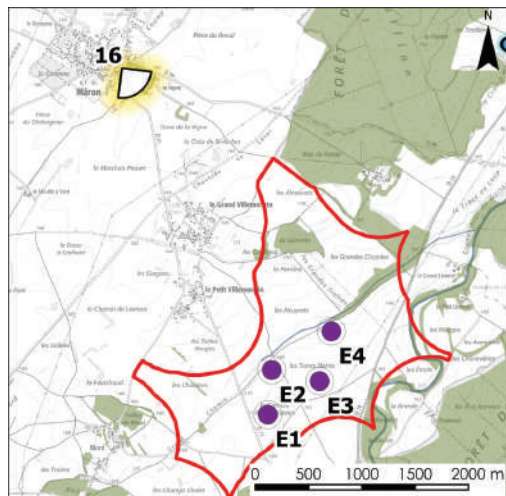
VUE SCHÉMATIQUE NOIR ET BLANC NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°

PHOTOMONTAGE - 60°





## PM 16 - DEPUIS LES ABORDS DU CHÂTEAU DE MÂRON



### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 21/03/2019 à 16h53

Distance à l'éolienne la plus proche : 3.2 km (E4)

Conditions météorologiques : Ciel bleu



**PATRIMOINE**  
*PATRIMOINE*  
RECONNU LOCALEMENT



**LIEUX DE VIE  
ET D'HABITAT**  
BOURG STRUCTURANT

### RAISONS DU POINT DE VUE ET COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce point de vue est situé aux abords du château de Mâron. Cette commune est qualifiée comme ayant une sensibilité paysagère potentielle forte.

Ce photomontage témoigne que le projet éolien n'est pas perceptible depuis ce point de vue car il est situé derrière le Bois de la Charmille qui borde la périphérie sud-est du bourg.





(Projet)  
(Centrale de Chassepain)



VUE SCHÉMATIQUE NOIR ET BLANC NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°

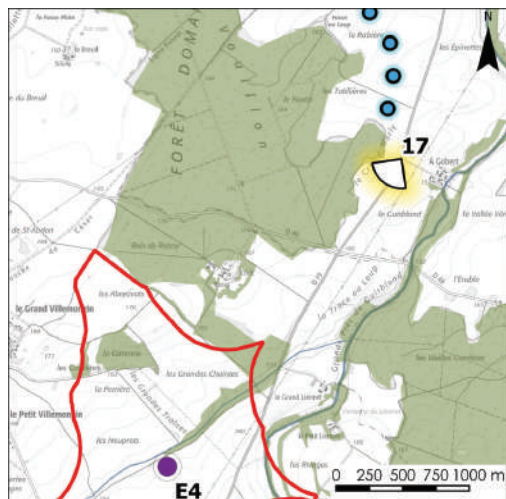
(Parc du Jasmin)



PHOTOMONTAGE - 60°



## PM 17 - DEPUIS LE HAMEAU DE GOBERT



### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 21/03/2019 à 13h45

Distance à l'éolienne la plus proche : 3 km (E4)

Conditions météorologiques : Ciel bleu, nuages ponctuels



LIEUX DE VIE  
ET D'HABITAT  
HAMEAU

### RAISONS DU POINT DE VUE ET COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce point de vue est situé à l'entrée de l'allée desservant le lieu-dit de Gobert. Sa sensibilité potentielle est qualifiée de modérée au sein de l'état initial paysager.

Le parc éolien est visible à l'horizon et complète la verticalité de ce paysage traversé par de nombreuses lignes électriques. D'ailleurs, la hauteur apparente des éoliennes ne dépasse pas la silhouette des poteaux et pylônes, ainsi aucun contraste d'échelle n'est relevé. Un effet de brouillage est observé entre les machines E1 et E4 car visuellement les mâts se superposent. Les interdistances restent toutefois homogènes ce qui donne l'image d'une implantation régulière. La présence de l'horizon boisé masque les pieds des éoliennes ce qui contribue à alourdir la présence des machines.

ÉTAT INITIAL - 60°





Centrale de Chassepain

Projet  
(Parc du Jasmin)

E3  
E4  
E1  
E2



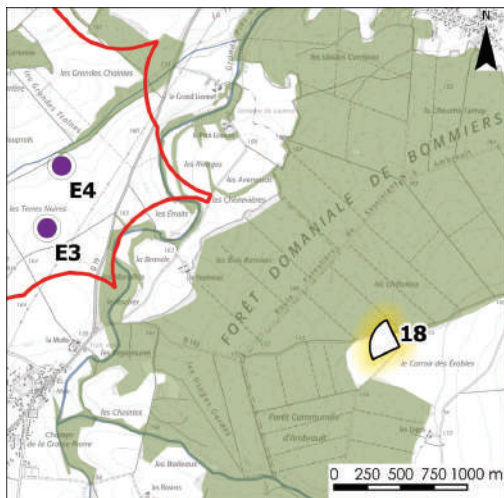
VUE SCHÉMATIQUE NOIR ET BLANC NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°

PHOTOMONTAGE - 60°





## PM 18 - DEPUIS LES LISIÈRES DE LA FORÊT DOMANIALE DE BOMMIERS

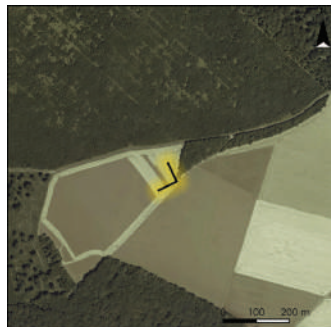


### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 21/03/20189 à 14h11

Distance à l'éolienne la plus proche : 2.8 km (E3)

Conditions météorologiques : Ciel bleu, nuages ponctuels



TOURISME

### RAISONS DU POINT DE VUE ET COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce point de vue est positionné en lisière de la forêt domaniale de Bommiers, lieu de promenade des riverains. Cette entité touristique est considérée comme ayant une sensibilité potentielle modérée.

Ce photomontage témoigne que le parc éolien, situé à 2.8 km en léger contrebas, n'est pas perceptible car la lisière boisée de la forêt occulte la présence du projet.

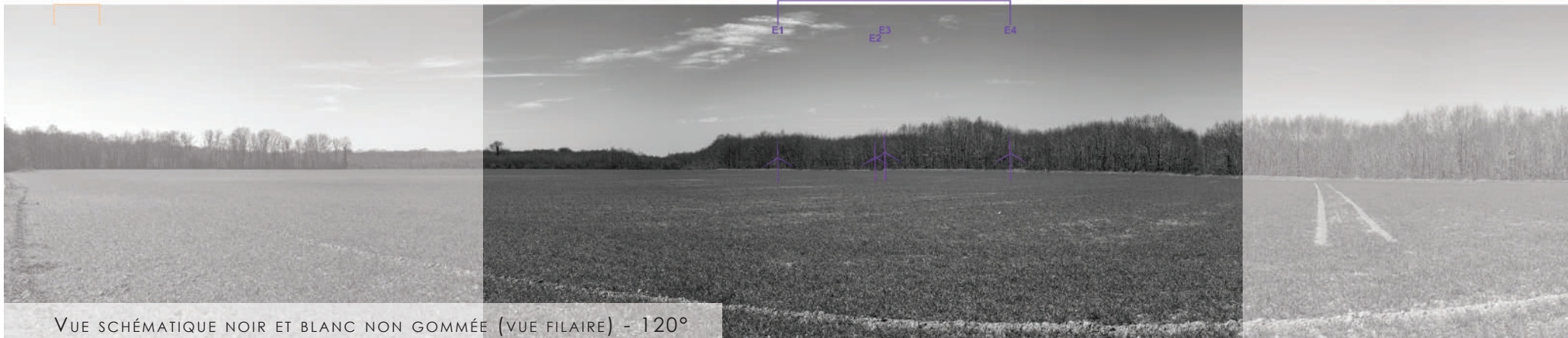
ÉTAT INITIAL - 60°





(Projet)

(Parc du Jasmin)



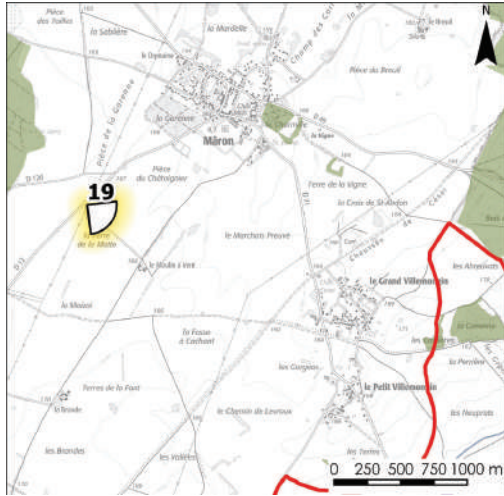
VUE SCHÉMATIQUE NOIR ET BLANC NON GOMMÉE (VUE FILAIRE) - 120°

PHOTOMONTAGE - 60°





## PM 19 - DEPUIS LE HAMEAU DU MOULIN À VENT

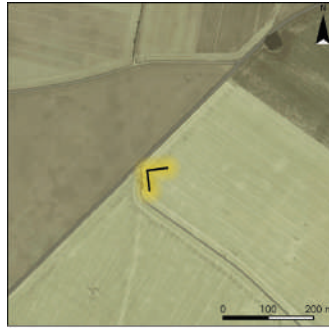


### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 21/03/2019 à 16h36

Distance à l'éolienne la plus proche : 2.9km (E2)

Conditions météorologiques : Ciel bleu



### RAISONS DU POINT DE VUE ET COMMENTAIRES PAYSAGERS :

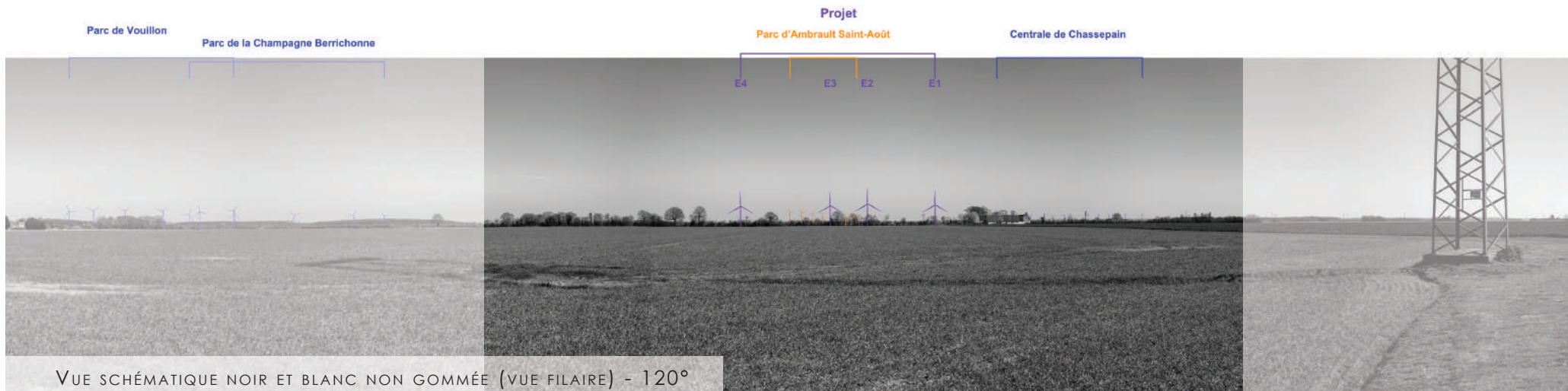
Ce point de vue est positionné à proximité du lieu-dit du Moulin à vent situé à l'ouest du projet et qui soulève une sensibilité potentielle modérée car sa situation en hauteur lui permet une vue en direction du projet.

Le photomontage témoigne que le projet éolien est visible depuis les abords de ce lieu de vie. L'implantation apparaît de façon lisible car les éoliennes sont toutes visibles une à une et forment un alignement régulier. Les interdistances même si elles sont hétérogènes révèlent une certaine harmonie car l'espacement visuel apparent entre E4 et E3 est identique à celui présent entre E2 et E1. A cette distance (2.9 km) le projet s'inscrit globalement à l'échelle du paysage, même si les machines surplombent la maison et les structures arborées, le pylône électrique visible sur le cadrage à 120° domine toujours au premier plan. De plus, l'implantation linéaire des quatre éoliennes reste dans une certaine mesure cohérente avec l'horizontalité du paysage.

ÉTAT INITIAL - 60°

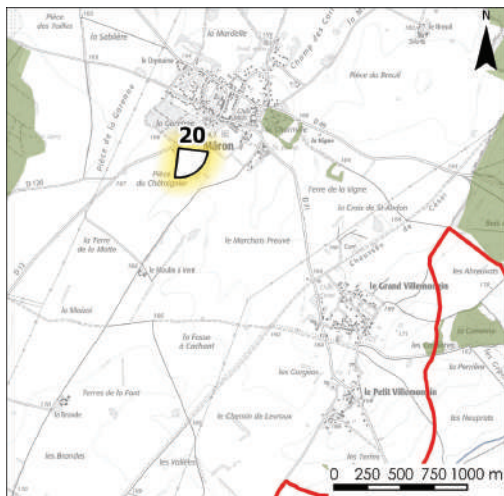








## PM 20 - DEPUIS LE STADE DE MÂRON



### DONNÉES POINT DE VUE :

Date et heure : 21/03/2019 à 16h41

Distance à l'éolienne la plus proche : 3.3 km (E2)

Conditions météorologiques : Ciel bleu



LIEUX DE VIE  
ET D'HABITAT

BOURG STRUCTURANT

### RAISONS DU POINT DE VUE ET COMMENTAIRES PAYSAGERS :

Ce point de vue est positionné au niveau du stade de Mâron situé à la périphérie sud de la commune. Celle-ci est considérée comme ayant une sensibilité potentielle forte au sein de l'état initial paysager.

Le parc éolien est partiellement visible car la haie arborée bordant le stade occulte trois éoliennes sur quatre (à noter que la prise de vue est réalisée en période défeuillée). L'éolienne E4 est clairement visible à l'horizon. Sa hauteur apparente dépasse le château d'eau et les lignes électriques présentes à l'horizon mais reste en dessous de la hauteur des mâts d'éclairage et des arbres situés au premier plan. Ainsi, aucun contraste d'échelle fort n'est relevé. La présence de cette éolienne apporte tout de même une nouvelle dimension à cet espace public sans pour autant le transformer fondamentalement.

ÉTAT INITIAL - 60°





Parc de Vouillon Parc de la Champagne Berrichonne

Projet

(Centrale de Chassepain)

E4 E3 E2 E1



PHOTOMONTAGE - 60°

